

INNOPARK CONCOURS

20E ANNIVERSAIRE. A GAGNER :

3x 1 heure de coaching de carrière
3x 1 formation InnoPark d'une journée

Conditions de participation au jeu-concours

1. La participation au jeu-concours se fait en remplissant le formulaire et en partageant une histoire personnelle en lien avec le programme InnoPark sur <https://www.innopark.ch/fr/20-e-anniversaire>. Une seule inscription par personne est autorisée.
2. Chaque participant a la possibilité de gagner l'un des prix annoncés (une formation InnoPark d'une journée maximum ou une heure de coaching de carrière). Un paiement en espèces ou une modification du prix n'est pas possible.
3. La participation au jeu-concours se termine le 1.12.2023. Les gagnant.e.s seront ensuite tiré.e.s au sort dans un délai d'une semaine.
4. Après le tirage au sort, les gagnant.e.s seront immédiatement informé.e.s de leur prix par e-mail. Après confirmation, la participation au cours ou au coaching est organisée à la date choisie en accord avec l'expert. Si l'une des personnes gagnantes n'est pas joignable durant les 2 semaines qui suivent la première prise de contact ou si aucune réponse n'est donnée, le gain est annulé.
- 5) En participant, les participant.e.s acceptent expressément que leurs données et indications soient enregistrées et utilisées par InnoPark à des fins statistiques et publicitaires. Les données personnelles telle que l'adresse e-mail sont traitées avec soin et ne sont pas transmises à des tiers.
- 6) InnoPark se réserve le droit de modifier, de prolonger, d'interrompre ou de mettre fin prématurément au jeu-concours à tout moment, sans préavis et sans avoir à en indiquer les raisons. Cela s'applique en particulier lorsqu'il n'est pas possible de garantir le bon déroulement du jeu-concours pour des raisons techniques, juridiques ou autres.
- 7) InnoPark Suisse SA décline toute responsabilité en rapport avec l'organisation du jeu-concours, le gain et la gestion des données dans les limites autorisées par la loi. Les participant.e.s ne disposent d'aucun droit à l'encontre d'InnoPark.